

REIMS, le

Monsieur,

A la demande de quelques personnes qui n'ont pu participer à la réception du 12 Mai 1950 au cours de laquelle a été remise, à Monsieur Henri NOIROT, une médaille commémorative, nous avons tenu à éditer une plaquette qui matérialisera le souvenir de cette cérémonie intime.

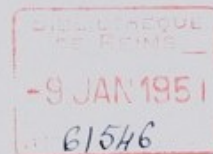
Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Maurice AMET

Dr. Joseph BOUVIER

Les personnes qui désireraient se procurer un exemplaire en bronze de la médaille reproduite dans cette plaquette, peuvent s'adresser au Secrétariat du Docteur BOUVIER, 29, Boulevard Foch, à REIMS, ou verser à son compte courant postal : PARIS 2281.36, la somme de 1.200 francs en précisant qu'il s'agit d'une commande.

REIMS, 12 Mai 1950



R.B.M. 6/11
A Monsieur Henri NOIROT
Hommage de ses Amis



ALLOCUTION DU DOCTEUR BOUVIER

Mon Cher Maire et Ami,

C'est l'an dernier que nous aurions aimé nous réunir pour fêter votre promotion dans la Légion d'Honneur. Si, à notre grand regret, cette manifestation n'a pas eu lieu en son temps, c'est que vous y mettiez des conditions si sévères qu'elles étaient inacceptables.

Suivant votre désir nettement exprimé, votre insigne vous fut remis dans l'intimité la plus stricte, presque à huis-clos.

Mais l'amitié que vous porte le Président Amet, pressante et persuasive, a suffisamment anesthésié votre modestie pour que nous puissions l'attaquer sans l'offenser outre mesure.

Appelé à prendre la parole devant les représentants de la Cité, et devant vos amis rangés au garde-à-vous, qu'il me soit permis de traduire leurs sentiments et de dire que si vos titres civils et militaires exceptionnels, les services éminents que vous avez rendus sous les formes les plus diverses au Pays et à la Cité, votre vie

de rectitude et d'une dignité exemplaire vous donnaient droit à la récompense qui vous a été décernée, les vertus dont vous fîtes preuve en 1944, à la Mairie de Reims, aux heures les plus sombres de l'occupation, votre noble attitude à Neuengamme où vous fûtes déporté, vous donnent droit sans conteste à la reconnaissance de vos amis et de tous vos concitoyens.

Cette reconnaissance se serait manifestée beaucoup plus tôt si, du fait des circonstances, vous n'étiez parti sans laisser d'adresse et si votre retour à Reims ne s'était effectué incognito.

Les habitants de Reims, qui ont au cœur l'amour de la Cité et le culte du souvenir, ont toujours su rendre hommage à ceux de leurs concitoyens qui, dans les heures décisives où se jouait son destin, surent sauvegarder leurs biens, leur honneur et leurs libertés.

C'est ainsi que, dès notre enfance, nous avons appris de la bouche de nos parents, encore hantés par la défaite de Sedan, à honorer les noms de M. Dauphinot, Maire sous l'occupation de 1870, et de ses adjoints, ceux des Docteurs Henrot, Thomas et Bréban, déportés en Allemagne et internés dans la forteresse de Magdebourg, celui de l'abbé Miroy, dont nous allions fleurir la tombe chaque année à la Toussaint.

C'est ainsi qu'en 1918, toute la Cité, que dis-je, la France entière a voulu rendre hommage au Maire héroïque de notre Cité martyre, le Docteur Langlet, au grand Cardinal Luçon, à MM. de Bruignac, Emile Charbonneaux, et à tous ceux qui, durant quatre années de siège sous les obus et dans les pires conditions, furent à l'égal des poilus agrippés sur les pentes de Cernay et des Monts de Champagne, les piliers de

sa résistance, les artisans de sa survie, de sa résurrection.

Qui nous eut dit à cette époque, quand s'opéraient le déblaiement des rues, le désobusage des Promenades et les premiers travaux de reconstruction, quand s'alignaient dans nos cimetières nos 1.500.000 croix de bois, que 25 ans plus tard, pour la 45^e fois, Reims serait de nouveau occupée, et de quelle façon, et que son Maire, plusieurs de ses adjoints et de ses conseillers municipaux, des notables, seraient arrêtés dans l'exercice de leurs fonctions, incarcérés puis internés dans le camp de déportation de Neuengamme.

Fidèles à cette tradition du souvenir et de la gratitude ; fidèles à cette autre tradition qui veut qu'après chaque guerre, nous relevions nos ruines, qu'après chaque occupation nous remettions sur leur socles les statues que l'ennemi déboulonna, estimant que le Maire de Reims de 1944, qui porta bien haut l'honneur de la Cité à Reims et à Neuengamme, doit prendre rang à côté de ses grands devanciers, nous avons fait frapper cette médaille.

Elle est très belle, très ressemblante, très expressive, mon cher Ami, de votre finesse et de votre distinction ; elle est aussi très émouvante parce que Berton, qui est un grand artiste, y a mis tout son cœur, son art, son talent, avec la respectueuse amitié qu'il a pour vous.



Mon bien cher Ami, avant de vous la remettre et de l'offrir à tous vos compagnons de déportation, je dois vous présenter quelques excuses.

Tout d'abord, celle d'occuper cette place que je n'aurais jamais usurpée si vous ne m'aviez fait l'honneur de me choisir comme Parrain pour la remise de votre insigne, et si vous ne m'aviez donné tant de preuves en maintes circonstances de votre confiance et de votre amitié.

Je dois m'excuser aussi de n'avoir pas respecté à la lettre le protocole de cette cérémonie. Vous aviez, si j'ai bonne mémoire, taxé à dix le nombre de vos invités ; il en est venu deux cents ! cependant nous n'avons fait qu'entr'ouvrir la porte. Ce n'est pas notre faute si vous avez tant d'amis ; ce n'est pas notre faute si certaines de vos qualités et en particulier votre modestie dépassent les nôtres de plusieurs coudées, de sorte que vous vous faites, si j'ose dire, repérer partout où vous cherchez à passer inaperçu.

Ce n'est pas notre faute si vous avez été remarqué partout où vous êtes passé ; au Collège des Bons-Enfants, où vous fîtes de brillantes études, dans les tranchées de la guerre 1914-1918, où vous avez gagné vos galons de Lieutenant, trois citations et votre Croix de la Légion d'Honneur ; dans votre Entreprise, dans vos groupements professionnels, à la Chambre de Commerce, au Tribunal de Commerce, à la Mairie de Reims, à Neuengamme où vous avez été à la fois l'ami charitable, le conseiller, le confident et le chef respecté non seulement du Groupe Champagne, mais de tous les détenus.

Mon bien cher Ami, pensant à votre famille qui fut si inquiète sur votre sort, à vos enfants qui peuvent être fiers de vous, à vos Camarades de déportation de Neuengamme, à nos regrettés Collègues et Amis Huet et Réville, dont le souvenir en cette minute plane au

milieu de nous, au nom de tous vos amis ici présents et de tous ceux qui empêchés se sont excusés et sont de cœur avec nous, je vous remets cette petite chose qui synthétise et qui concrétise le respect, l'admiration et l'affection que nous avons pour vous, parce que, toujours et partout, vous avez bien mérité de la Cité et de la Patrie.

12 mai 1950.

RÉPONSE DE M. HENRI NOIROT

Mes chers Amis,

Je suis profondément ému de trouver autour de moi, dans ce cadre qui m'est familier, autant de sympathie ; mais je suis confus de voir que cette manifestation de sympathie tourne au panégyrique, au point qu'il manque ici quelque chose, c'est l'esclave qui, dans les antiques triomphes romains, murmurait à l'oreille du héros du jour : « Souviens-toi que tu n'es qu'un homme comme les autres et ne te laisse pas griser par l'encens qui monte vers toi. »

Mais la vie se charge de jouer ce rôle ; j'étais dernièrement auprès d'un homme qui venait, à juste titre, d'être décoré, après une existence bien remplie ; il en paraissait très heureux, mais comme je le félicitais d'une distinction aussi méritée, il me répondit, comme se parlant à lui-même : « Oui mais tout cela, je ne l'ai pas fait exprès. » Il voulait dire par là que l'éducation reçue des parents, les fonctions que l'on exerce, les exemples dont on est entouré, entraînent un homme irrésistiblement.

Et je peux dire que, moi non plus, je ne l'ai pas fait exprès.

Quand il fallut, en 1942, trouver un successeur à M. Marchandau, on se préoccupa de chercher un homme de haute valeur morale, mais en dehors de la politique, pour pouvoir être accepté par tous. On se tourna vers le Docteur Bouvier ; il était l'homme tout désigné, répondant à ces conditions ; les responsabilités et les risques ne lui faisaient pas peur ; mais, pour lui, accepter le poste, c'était voler un peu de temps à la chirurgie qui était toute sa vie.

Néanmoins, il ne se déroba pas et c'est seulement lorsqu'un deuil cruel, la perte de son gendre et assistant, le mit dans l'obligation d'opter entre la mairie et sa clinique, qu'il abandonna la mairie.

Et comme il fit bien ! C'eût été, en pleine guerre, une perte irréparable que de voir immobiliser dans les fonctions de Maire de Reims un chirurgien comme lui. Tandis que bien des personnalités étaient capables de prendre sa place à l'Hôtel de Ville.

Le souvenir du passage à la Mairie de Reims de mon père, dont le nom n'était pas oublié, fut sans doute la cause principale qui me fit désigner. Certaines personnes, me disait-on, seraient vivement combattues et l'on m'assurait par contre que je ne rencontrerais pas d'opposition. Je consultai ceux qui seraient appelés à travailler à mes côtés ; ils me donnèrent très franchement et très cordialement leur adhésion. Le dernier que je consultai fut mon regretté camarade, M. Huet, et, avec sa brutalité coutumière, il me répondit : « J'ai été l'adjoint de M. Marchandau, c'était normal, nous avions les mêmes idées et défendions le même programme. Avec le Docteur Bouvier, ce n'était

déjà plus la même chose, du moins n'était-ce pas un homme politique ? Mais être l'adjoint de M. Noirot, qui est président et directeur général du « Nord-Est », non vraiment, cela n'est pas possible... Eh bien ! j'accepte. »

Pouvais-je ne pas suivre l'exemple que m'avait donné le Docteur Bouvier, je ne le crois pas. Par la suite, je constatai combien je pouvais compter sur l'appui de tous et, ensemble, nous avons, de notre mieux, résisté aux exigences de l'occupant.

Et puis, un beau jour, nous avons été enlevés de l'autre côté du Rhin ; mais vous, qui restiez, vous n'aviez pas une situation de tout repos ; vous pouviez, à chaque instant, être arrêtés, emprisonnés ; enfin, au départ des Allemands, vous pouviez, comme les notables de 1914, être emmenés pour servir d'otages, avec menace d'être pendus, si des coups de feu étaient tirés sur les troupes en retraite. Les risques étaient partagés. Le hasard seul vous a évité notre sort.

Aussi, je vous remercie de vous être groupés, aujourd'hui, autour de moi : le Président Amet, qui est à l'origine de cette distinction ; le Docteur Bouvier, qui m'a, il y a quelques semaines, tiré d'un mauvais pas et qui m'a si amicalement prodigué, de jour et de nuit, des soins de tous les instants ; mes compagnons de déportation, tous ceux qui ont organisé et préparé cette réunion ; ceux qui m'ont écrit pour s'excuser et m'assurer qu'ils seraient avec nous, en pensée.

Je vous remercie aussi du fond du cœur, de cette magnifique médaille, si finement exécutée, fruit du travail d'un de nos meilleurs artistes rémois, et qui restera un des souvenirs les plus chers et les plus précieux de toute ma vie.

12 mai 1950.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS AYANT OFFERT LA MÉDAILLE DE M. HENRI NOIROT

MM. Maurice AMET.

Pierre BERTON.

Pierre BOUCHEZ.

Robert BOURGEOIS.

D^r Joseph BOUVIER.

Lucien BRISSON.

Maurice BOUIN.

D^r Philippe CHATELIN.

Chambre de Commerce de Reims.

M^{me} Georges CHARBONNEAUX.

MM. Lucien DAILLENCOURT.

Jean DETRE.

Lucien DOYEN.

Pierre DRAPIER.

Henri DRUART.

René DRUART.

Pierre DUBOIS DE MONTREYNAUD.

Charles FANDRE.

Eugène GOULET.

Pierre GOULET.

Robert HEIDSIECK.

Georges Hodin.

Marcel HUYGHE.

D^r André JACQUINET.

Jean JACQUY.

MM. Roger JARDELLE.

Georges KANENGIESER.

Joseph KRUG.

Henri-Georges LAIGNIER.

Pierre LECLERC.

Raymond LECOMTE.

Etablissements LELARGE.

Jean LELARGE.

Paul MACHUEL.

Pierre MANGIN.

Paul MARCHANDEAU.

Robert MONIOT.

Georges MORANGE.

Comte Bertrand de MUN.

Marcel NEOUZE.

Léon PAINDAVOINE.

Georges ROBINET.

Paul ROBIN.

Charles ROCHE.

Pierre SCHNEITER.

André THIENOT.

André TOULEMONDE.

Marcel VALASTER.

Pierre VAUTHIER.

Alfred VIGNAU.

